

AVIS D'INSTALLATION D'UNE FOSSE SEPTIQUE OU D'UN RÉSERVOIR D'EAUX USÉES

En vertu du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*, les fosses septiques et les réservoirs d'eaux usées doivent être homologués CSA. Pour conserver cette homologation, l'installation des fosses et des réservoirs doit respecter certaines exigences. Les fournisseurs devraient être en mesure de fournir ces dernières.

Veillez remplir le présent formulaire et le transmettre au Service d'hygiène du milieu dans les 30 jours suivant l'installation d'un système d'élimination des eaux usées, sans quoi la délivrance de l'autorisation d'utiliser le système pourrait être retardée.

Nom du titulaire du permis _____

Adresse et code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Description officielle Lot _____ Lotissement _____ Plan _____ Bail _____

Adresse municipale (si elle est connue) _____

Numéro du permis _____

Installateur (s'il diffère du titulaire du permis) _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Déclaration de l'installateur

Les exigences du fabricant touchant l'installation ont été respectées, y compris :

Matériau d'assise – préciser le type _____;

Excavation – les dimensions sont conformes aux exigences;

Ancrage (dans le cas des fosses ou des réservoirs susceptibles d'être submergés ou dans le cas d'une installation en terrain humide);

Recouvrement – épaisseur de la couche de recouvrement : _____

État de l'excavation

Terrain sec (La nappe phréatique ne devrait pas atteindre la fosse ou le réservoir.)

Terrain humide (La nappe phréatique pourrait atteindre la fosse ou le réservoir, ou l'installation est faite en zone inondable.)

Inspection visuelle : aucune trace de dommage à la fosse ou au réservoir (ex. trous, fissures) n'est décelée.

Signature de l'installateur

Date